



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 30-juil.-2025

Version 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Stop Squeak

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 63501

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Distributeur

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures Chem-Tel: 800-255-3924
sur 24 International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.	

Éléments d'étiquetage

**Danger****Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant.
Tenir au frais.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
le mélange contient 1.25 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucune information disponible.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif par inhalation. Provoque une légère irritation cutanée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Alcool isopropylique	67-63-0	30-60%	-	-
Graphite	7782-42-5	10-30%	-	-
Alcool n-butylique	71-36-3	0.5-1.5%	-	-
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	0.5-1.5%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours**

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Effets de l'exposition	Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielle lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Alcool isopropylique 67-63-0	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	TWA: 400 ppm; TWA: 980 mg/m ³ ; STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³ IDLH: 2000 ppm
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf respirable dust natural (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	TWA: 2.5 mg/m ³ ; natural respirable dust IDLH: 1250 mg/m ³
Alcool n-butylique 71-36-3	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m ³ (vacated) Ceiling: 50 ppm (vacated) Ceiling: 150 mg/m ³ Sdv	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 150 mg/m ³ IDLH: 1400 ppm
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	(vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 360 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm; TWA: 360 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm

	(vacated) STEL: 540 mg/m ³	STEL: 540 mg/m ³
--	---------------------------------------	-----------------------------

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
Alcool isopropylique 67-63-0	TWA: 200 ppm; TWA: 492 mg/m ³ ; STEL: 400 ppm; STEL: 984 mg/m ³ ;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWAEV: 200 ppm; STEV: 400 ppm;
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWAEV: 2 mg/m ³ ; respirable dust
Alcool n-butylique 71-36-3	TWA: 20 ppm; TWA: 60 mg/m ³ ;	TWA: 15 ppm; Ceiling: 30 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWAEV: 20 ppm;
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 100 ppm; TWA: 369 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 553 mg/m ³ ;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWAEV: 50 ppm; STEV: 100 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;
Graphite	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter
Alcool n-butylique	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;
1-Méthoxy-2-propanol	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 400 ppm; TWA: 980 mg/m ³ ; STEL: 500 ppm; STEL: 1225 mg/m ³ ; Sk
Graphite	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 4 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 4 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 20 mppcf; TWA: 30 mppcf; TWA: 10 mg/m ³ ;
Alcool n-butylique	TWA: 20 ppm; STEL: 30 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 30 ppm;	Ceiling: 50 ppm; Ceiling: 150 mg/m ³ ; Sk
1-Méthoxy-2-propanol	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 100 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 100 ppm; TWA: 360 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 450 mg/m ³ ;

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
Alcool isopropylique 67-63-0	40 mg/L - urine (Acetone) - end of shift at end of workweek

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier de protection chimique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
---	--

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque
État physique	Liquide
Couleur	noir
Odeur (inclut le seuil olfactif)	Alcool

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	82 °C / 179.6 °F
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	12 °C / 53.6 °F
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
SADT (°C)	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	19 mm ² /s
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	-0.14
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible

Remarques • Méthode

Taux d'évaporation	non applicable
Masse volumique et/ou densité	0.89
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible
<u>Autres informations</u>	
Teneur en COV	82.55

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par inhalation.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Provoque une légère irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
-----------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	3,813.70 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	4,566.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	25,252.50 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	34.10 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	6.41 mg/l

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 1.25 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique 67-63-0	4710 - 5840 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	> 10000 ppm (Rat) 6 h
Graphite 7782-42-5	-	-	> 2000 mg/m ³ (Rat) 4 h
Alcool n-butylque 71-36-3	= 700 mg/kg (Rat)	= 3402 mg/kg (Rabbit)	> 17.76 mg/L (Rat) 4 h
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	= 5000 mg/kg (Rat)	= 13 g/kg (Rabbit)	> 7559 ppm (Rat) 6 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Contient un cancérigène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	Present
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50: >1000mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50: >1000mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>)	LC50: =9640mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =11130mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: >1400000µg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>)	-	EC50: =13299mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
Graphite 7782-42-5	-	LC50: >100mg/L (96h, <i>Danio rerio</i>)	-	-
Alcool n-butylique 71-36-3	EC50: >500mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50: >500mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>)	LC50: 1730 - 1910mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =1740mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 100000 - 500000µg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>) LC50: =1910000µg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>)	-	EC50: =1983mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) EC50: 1897 - 2072mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	-	LC50: =20.8g/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>)	-	EC50: =23300mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
Alcool n-butylique 71-36-3	1
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	1

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Numéro de déchet EPA, États-Unis	D001, U031
Californie, informations sur les déchets	Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires spécifiques relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales des réglementations. Il est de la responsabilité de l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
Nom d'expédition	Liquide inflammable, n.s.a. (contains isopropanol) Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inflammable, n.s.a. (contains isopropanol) Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inflammable, n.s.a. (contains isopropanol) Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECI	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alcool isopropylique - 67-63-0	1.0
Alcool isopropylique - 67-63-0	1.0
Alcool n-butylique - 71-36-3	1.0

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Alcool n-butylique 71-36-3	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
Graphite 7782-42-5	X	X	X
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	X	X	X
Alcool n-butylique 71-36-3	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

Classe de danger SIMDUT

D2A - Matières très toxiques, B2 - Liquide inflammable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Date de révision 30-juil.-2025

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous

contactant ou en consultant notre site Web.